

A Madame Simone Asselborn-Bintz
Bourgmestre de la commune de
Sanem
Aux membres du Collège Echevinal
60, rue de la Poste

L-4477 BELVAUX

Copie à:

David.Hengen@suessem.lu
Patrice.Bamberg@suessem.lu

**Enquête de commodo-incommodo No dossier 1/21/0622 KRONOSPAN
Luxembourg S.A.**

«Exploitation d'une installation de coïncinération pour la valorisation de déchets dangereux, le stockage temporaire et le traitement de déchets, rue Gadderscheier, Soleuvre»

Chère Madame la Bourgmestre,

Chers membres du Collège échevinal,

La BIGS asbl (Biergerinitiativ Gemeng Suessem) a l'honneur de formuler les réclamations et propositions suivantes dans le cadre de la procédure publique :

Nous regrettons qu'il ait été quasiment **impossible d'estimer les effets cumulés**, étant donné que "l'extension de l'usine KRONOSPAN" constitue une nuisance supplémentaire par rapport à l'usine existante (nuisances qui n'ont toujours pas été éliminées : bruit, poussière et odeur).

Du point de vue de la protection de l'environnement et de la santé des humains, toutes les émissions et les immissions de polluants de l'ensemble de l'usine KRONOSPAN, c'est-à-dire l'usine existante plus une troisième centrale électrique CHP III, un entrepôt de liants et une nouvelle ligne de production de panneaux de particules, ainsi que toutes les extensions futures telles que

nouveau parc à bois, tour de recyclage, nouvel accès à l'usine ou nouveau réseau ferroviaire, sont à prendre en compte.

La présente étude d'impact sur l'environnement (rapport EIE) ne donne aucune information sur cet aspect extrêmement important, c'est-à-dire sur l'ensemble des effets cumulés ! Il aurait été judicieux de dresser un tableau des émissions et des immissions de polluants déjà mesurées et de les comparer.

Nous nous demandons également si la **conformité** avec le **PSP** "plan sectoriel paysage" et les grandes lignes du **PNM 2025** (plan de mobilité) a été vérifiée, sachant que le plan de mobilité n'est pas encore une loi en soi, mais qu'il donne les grandes orientations en matière d'organisation des transports resp. de la mobilité. Idem pour le nouveau **PDAT** (plan directeur de l'aménagement du territoire) et le **PNEC** (plan national de l'énergie et du climat).

Nous considérons surtout que le trafic supplémentaire (70.000 + **50.000 camions**) est problématique, car nous estimons que les mesures d'atténuation proposées au chapitre (8.1.2) sont inefficaces. Nous rejetons radicalement toutes les considérations relatives à un accès supplémentaire, par le CR175 (Sanem/Nieder Korn), c'est-à-dire à travers une zone résidentielle déjà affectée par une circulation dense.

De plus, cette charge de **trafic supplémentaire** signifie également une détérioration de la qualité de l'air par les gaz d'échappement ainsi qu'une augmentation du bruit. (Par conséquent, il est urgent d'**élaborer** un **concept global de "circulation"** pour cette région - Bascharage, Sanem Differdange, Pétange).

Lors de la construction de la première usine de KRONOSPAN, on nous avait déjà promis que les livraisons et les évacuations se feraient par le **rail**. Nous saluons expressément et posons comme condition absolue que cela se fasse enfin maintenant et espérons une mise en œuvre rapide ! **Un rapport de 75% de rail et 25% de camion est souhaitable.**

Nous nous demandons également si une installation de couplage chaleur-force (CHP combined heat and power) d'une capacité de 1 300 tonnes de bois usagé par jour provenant d'un rayon de 300-500 km, ne dépasse pas le cadre régional et **n'enfreint pas la directive européenne** "..... *les déchets doivent être traités/valorisés/stockés dans le pays même.....*".

Aux émissions annuelles de CO2 prévues pour la centrale CHP III (18.000 tonnes/an), il faut ajouter les émissions annuelles de CO2 dues au transport par camion et par train : 21.987 tonnes/an. Dans quelle mesure sommes-nous encore conformes à nos **objectifs en matière de politique climatique?**

En conclusion, nous constatons que les problèmes existants depuis le début de la mise en service de l'usine (bruit, poussière, odeur) n'ont toujours pas été résolus et qu'il y a régulièrement des **dépassements** et des plaintes (pétition BIGS 2022 avec plus de 400 plaintes, plus les plaintes personnelles). Nous saluons certes l'élévation de la cheminée de 40 m à 55 m, mais nous espérons que ce ne sera pas la seule mesure, car cela ne réduira pas les polluants en soi. Des installations de filtrage performantes, l'extension de l'installation d'arrosage (tenir compte du problème de l'évacuation et traitement des eaux usées – protection de la Chiers) et la couverture des halls de livraison et d'évacuation sont ici indispensables.

Comme nous estimons que **l'étude d'impact sur l'environnement** (rapport EIE) **n'a pas examiné tous les aspects de la protection** de l'homme et de l'environnement, et que nous considérons le **projet d'extension comme surdimensionné** pour notre région déjà affectée, nous nous prononçons, en tant que BIGS, contre l'adoption de ce rapport et demandons l'établissement d'un **nouveau rapport** qui tienne compte des réserves et des suggestions de la présente opposition.

Nous partageons et soutenons par ailleurs les critiques détaillées et propositions concrètes concernant les obligations à imposer à la KRONOSPAN, proposées par le Mouvement Ecologique, régionale Sud, dans son avis.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Madame, Messieurs du Collège échevinal, l'expression de notre parfaite considération.



Patrizia Arendt, secrétaire et présidente ff
68, rue de Niederkorn, L-4990 SANEM
patrizia.arendt@pt.lu



Romain Borrelbach, membre de
la commission de
l'environnement, 3A, rue des
Aulnes, L-4986 Sanem
rborrel@pt.lu